



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE /  
AVIS DE CONSULTATION**

Numéro d'identification : 2024-012-SET-KLEIN  
PARTIE RESERVEE A L'ORGANE DE PUBLICATION

.A  TRAVAUX .B  FOURNITURES .C  SERVICES

**L'avis implique :** un marché public

**Identification du pouvoir adjudicateur :** Département des Alpes-Maritimes  
**Représentant du pouvoir adjudicateur :** Monsieur le Président du Département des Alpes-Maritimes  
**Activité principale :** Services généraux des administrations publiques

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Département des Alpes-Maritimes.  
**Correspondant :** M. le Président du Département, Direction Générale adjointe pour les Services techniques – Direction de la Construction, de l'Immobilier et du Patrimoine – Service Études et Travaux  
CADAM – 147 Boulevard du Mercantour - Bâtiment Cheiron - Bureau 773 - B.P. 3007 – 06201 Nice cedex 3

**Objet du marché :** Mission d'études géotechniques en vue de la réalisation d'un bâtiment sanitaire au collège Yves Klein à La-Colle-sur-Loup  
**Possibilité d'une visite sur place :** non  
**Durée du marché ou délai d'exécution :** 18 mois, cf articles 2 et 5 du cahier des charges  
**Type de procédure :** Marché à procédure adaptée

**Conditions d'obtention du dossier de consultation :** sur la plateforme à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr/>

**Contenu du dossier de consultation :**

- le présent avis d'appel public à la concurrence valant Règlement de la Consultation
- le Cahier des Charges
- l'engagement du soumissionnaire
- le programme synthétique du projet
- le cadre de mémoire technique
- le plan de situation
- le plan de masse
- la notice explicative
- les plans architecte
- la DPGF à renseigner
- Etudes géotechniques du gymnase Yves Klein
- les documents dc1 et dc2 à remplir

**Conditions de remise des offres :**

Les candidats transmettent leur offre sur la plateforme à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr/>

**Documents à produire :**

- L'offre de prix (DPGF dûment rempli)
- le mémoire technique dûment rempli **document contractuel obligatoire**
- l'engagement du soumissionnaire dûment rempli **document contractuel obligatoire**
- les documents dc1 et dc2 dûment remplis **documents contractuels obligatoires**
- OPQIBI 1001 « Etudes de projets courants en géotechnique » ou équivalents
- Principaux services de même nature réalisés depuis moins de 5 ans

**Unité monétaire utilisée :** l'euro

**Langue utilisée :** Français

**Date limite de réception des offres : le 20/09/2024 15h30 délai de rigueur**

**Délai de validité des offres :** 150 jours à compter de la date limite de réception des offres

**Critère de jugement des candidatures :**

Capacités techniques :

- Qualification OPOIBI 1001 « Etude de projets courants en géotechnique » ou équivalents

**Critères de jugement des offres :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix de l'offre : 60 %
- Valeur technique de l'offre : 40 %

Le classement des offres sera établi à partir des notes suivantes :

- \* Note du prix de l'offre =  $10 \times (\text{Montant offre la moins chère} / \text{Montant offre du candidat})$
- \* Note de la valeur technique de l'offre établie à partir des sous-critères suivants :
  - sous critère n°1 : Compréhension de la mission et de son contexte, appréciation des contraintes et des enjeux, méthodologie proposée pour conduire l'étude dans le respect du délai contractuel fixé à 18 mois (Noté sur 7).
  - sous critère n°2 : Le nom des personnes qui seront affectées à ces missions et leur C.V. (Noté sur 3).

Une note sur 10 sera attribuée à la valeur technique, en fonction des éléments de réponse fournis par le candidat. La note 10 étant la note la plus haute. Les candidats n'ayant pas fourni de mémoire technique ne seront pas classés et leur offre déclarée irrégulière.

Note globale = Note du prix de l'offre x 0,6 + Note de la valeur technique de l'offre x 0,4

**Garanties exigées :** sans objet

**Modalité d'ouverture des offres :** séance non publique

**Négociation :** Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant présenté les offres les plus intéressantes au vu des critères ci-dessus. Les négociations se dérouleront avec au moins trois candidats si le nombre de candidats le permet. Il est précisé que le pouvoir adjudicateur peut attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

**Autre information :** Les candidats sont informés via la plateforme des résultats de cette consultation.

**Procédure de recours :** Tribunal administratif de NICE, situé 18 avenue des Fleurs – CS 61039 – 06050 NICE CEDEX 1 –

Tél : 04.92.04.13.13 - Fax : 04.93.55.78.31 – [greffe.ta-nice@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nice@juradm.fr)

Recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision attaquée et jusqu'à la signature du contrat

Référé contractuel : en application de l'art R551-7 du code de justice administrative

Recours de plein contentieux : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

**Date d'envoi à la publication :** le 29/08/2024